



Hohatzenheim



*Le Maire, l'Adjoint,
les Conseillers Municipaux
et le Personnel Communal*

*vous souhaitent un Joyeux Noël
et vous présentent
leurs Meilleurs Vœux
pour l'année 2010 !*





■ Mairie de Hohatzenheim

Tél. : 03 88 51 28 30

E-mail : mairie.hohatzenheim@payszorn.com

Site internet : www.mairie-hohatzenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 18h

Jeudi de 11h à 12h

Jean-Marie CRIQUI, Maire

Tél. : 03 88 51 20 17

Fax : 03 88 51 44 22

E-mail : jmcriqui@criqui.org

Jean-Paul MOEBS, Adjoint

Tél. : 03 88 51 27 16

■ Communauté de communes du pays de la Zorn

Tél. : 03 88 91 96 58

Site internet : www.payszorn.com

■ RPI Hohatzenheim - Mittelhausen

École de Hohatzenheim : 03 88 51 46 97

Email : ce.0671101h@ac-strasbourg.fr

École de Mittelhausen : 03 88 51 43 84



Sommaire

3 Le mot du Maire

4 Gestion communale

5-8 Délibérations

9-10 Notre-Dame
de Hohatzenheim

11 Vie scolaire

12-13 Vie associative

14 Carnet de famille

15-19 Infos pratiques



Responsable de la publication : Jean-Marie CRIQUI
Comité de rédaction : Myriam Hantsch, Delphine Simon
Réalisation et impression : Valblor

*Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont
contribué à la conception, à la rédaction, à l'illustration du
présent bulletin.*

Nous arrivons enfin au terme des travaux de protection contre les coulées d'eaux boueuses ainsi que de la mise aux normes incendie et accessibilité aux handicapés de la salle des Fêtes et de l'Ecole.

Un grand merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps : leur contribution a permis d'économiser près de 40 000 euros de travaux. L'aménagement extérieur dont la finalisation est prévue au printemps prochain sera la touche finale de ce grand chantier.

Les travaux d'assainissement, après le chemisage partiel rue du Renard, se poursuivront en 2010 par le remplacement du réseau rue du Village et rue des Houblonnières. Dans la foulée, la Commune envisage la réfection complète de ces deux rues. Elles sont inscrites au **Contrat de Territoire** que le Conseil Général, la Communauté de Commune et la Commune vont signer au cours du mois de Janvier 2010.

La mise en place de ce Contrat de Territoire permet au Conseil Général de programmer l'aide aux Communes sur une période de 6 ans avec une révision à mi-parcours. Le recadrage des aides est contraint par deux facteurs, que sont les différents transferts de compétences de l'Etat vers les Départements ainsi que la crise financière et économique qui touche les entreprises et qui affecte, par ricochet, les Institutions. Ainsi, la perte de ressources pour les Communes engendrée par la très prochaine suppression de la taxe professionnelle sera-t-elle compensée par une autre source de revenus comme le promet le Gouvernement ? Nous restons pour le moment dans l'incertitude sur ce point alors qu'une toute autre taxe doit voir le jour en 2010 : la taxe carbone sur les produits pétroliers.

Sur un autre plan, la réforme des Régions, qui passe par la mise en place progressive des Conseillers Territoriaux, supprimera à terme les fonctions de Conseiller Général et de Conseiller Régional : dans toutes ces restructurations nous sommes en droit de nous inquiéter de l'avenir des Cantons, des Communautés de Communes et des Communes. Quel sort leur sera réservé ?

Au niveau local, le Conseil Général du Bas-Rhin (CG67), autorité organisatrice des transports interurbains, a procédé à une réorganisation complète du service. Le périmètre ayant été élargi, la CTS s'est associée aux Ets Striebig, Mugler et Transdev Alsace en créant la COMPAGNIE DES TRANSPORTS DU BAS-RHIN (CTBR) dont la CTS reste majoritaire avec 61 % des parts, qui correspondent à sa part de marché. Après la crainte de ne plus avoir la possibilité d'utiliser les transports en commun à partir de Hohatzenheim, le doute a été levé en date du 1^{er} juillet 2009, et notre dernière réunion ayant eu lieu fin novembre a confirmé le passage des bus de la CTBR dans notre Commune avec quotidiennement, 12 allers sur Strasbourg et 13 retours.

Malgré toutes ces incertitudes, nous continuons à penser à notre avenir et travaillons sur de nouveaux projets. Ainsi, des réflexions sont en cours sur la nécessité de créer une école intercommunale avec un périscolaire et une cantine. Cette école regrouperait les écoles de plusieurs communes parmi Wingersheim, Mittelhausen, Waltenheim sur Zorn, Gingsheim et Hohatzenheim. Par ailleurs, je suis confiant sur la concrétisation en début d'année 2010 des projets d'élaboration de la carte communale ainsi que du lotissement au lieu dit « Brandgarten ».

Nous quittons une année 2009 morose marquée par la « crise » et un moral en berne pour les Institutions, les entreprises et les ménages.

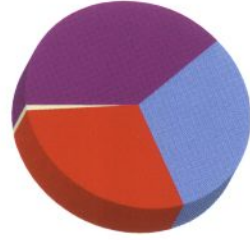
Chers concitoyens, entrons dans cette nouvelle année 2010 avec confiance en l'avenir : c'est cette confiance et cet enthousiasme qui nous permettrons de sortir de cet état de léthargie et construire, ensemble, de grands projets pour l'amélioration continue de notre qualité de vie.

Le Maire, Jean-Marie CRIQUI

Fonctionnement 2008

Dépenses : 82 527 €

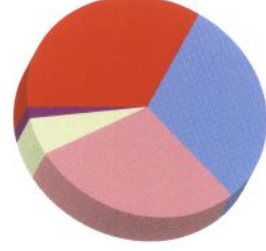
Charges à caractère général	32 747
Charges de personnel	23 663
Autres charges de gestion courante	25 652
Charges financières & exceptionnelles	465



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières & exceptionnelles

Recettes : 197 869 €

Produits domaniaux & ventes	3 006
Impôts et taxes	60 062
Dotations de l'État	68 043
Autres recettes	10 483
Excédent de fonctionnement reporté	56 275

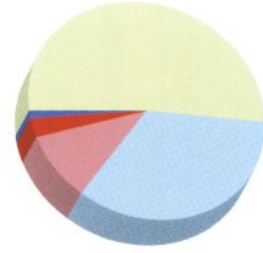


- Produits domaniaux & ventes
- Impôts et taxes
- Dotations de l'État
- Autres recettes
- Excédent de fonctionnement reporté

Investissement 2008

Dépenses : 188 901 €

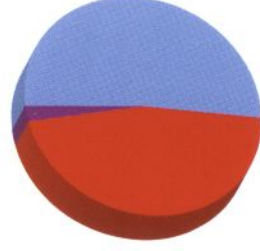
Remboursements de la dette - Capital	0
Déficit d'investissement 2007	65 741
Carte communale	5 270
Travaux sur bassin de retenue d'eau	97 870
Travaux de bâtiment	18 179
Acquisition de matériels	1 841



- Remboursements de la dette - Capital
- Carte communale
- Déficit d'investissement 2007
- Travaux sur bassin de retenue d'eau
- Travaux de bâtiment
- Acquisition de matériels

Recettes : 154 774 €

FCTVA, TLE (Taxe locale d'équipement)	3 172
Subventions	71 602
Affectation en réserve (compte 1068)	80 000



- FCTVA, TLE (taxe locale d'équipement)
- Subventions
- Affectation en réserve (compte 1068)



Le déplacement du garage

SÉANCE du 9 décembre 2008

- 1 Motion pour soutenir le RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).
- 2 Travaux de mise aux normes incendies, économie d'énergie, accessibilité handicapé des sanitaires de l'école et de la salle socioculturelle : Avant Projet Définitif Modifié :
 - Coût prévisionnel des travaux : 355 000 € HT soit 424 580 € TTC,
 - Coût des prestations intellectuelles : 52 500 € HT soit 62 790 € TTC, maîtrise d'œuvre comprise.
- 3 Travaux sur bassin versant Nord-Est pour lutter contre les coulées d'eau boueuse (entrée du village en venant de Wingersheim) :
 - Coût estimatif établi par SAFEGE : 75 575,00 € HT

SÉANCE du 15 décembre 2008

- 1 Travaux de mise aux normes incendies, économie d'énergie, accessibilité handicapé des sanitaires de l'école et de la salle socioculturelle : Attribution de diverses missions :
 - Mission SPS : Qualiconsult d'Oberhausbergen : 1 960 € HT
 - Mission contrôle technique : Qualiconsult d'Oberhausbergen : 3 880 € HT
 - Mission : sondage de sol : Géotec de Hoerdt ; 1 670 € HT



Salle des Fêtes

SÉANCE du 23 février 2009

- 1 Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel : La commune charge le Centre de Gestion du Bas-Rhin de consulter le marché de l'assurance en vue de permettre l'établissement d'un contrat groupe.
- 2 Procédure de dématérialisation des actes : la commune charge de le Centre de gestion de consulter le marchés des « tiers de télétransmission » homologués par les services du Ministère de l'Intérieur pour son compte.
- 3 Renouvellement du bureau de l'Association Foncière :
 - Membres titulaires : GOETZ Gérard, MOEBS Jean-Paul, RISCH Francis
 - Membres suppléants : MULLER Maurice et SCHNEIDER Lucien
- 4 Acquisition de chemins d'exploitation au profit de la Commune afin de permettre celle-ci de réaliser des travaux relatifs à diminuer les coulées de boue.
- 5 Versement anticipé des attributions du Fond de compensation de la TVA au titre des dépenses réalisées en 2008. En contrepartie, la commune s'engage à réaliser des dépenses d'investissement pour un montant prévisionnel de 520 500 €.
 - Mission SPS : Qualiconsult pour 640 € HT
 - Marché de travaux : Rauscher pour 55 718 € HT soit 66 638,73 € TTC
- 6 Approbation par le conseil du déclassement de la petite rue suite à enquête publique.
- 7 Travaux sur bassin versant nord-est :
 - Mission SPS : Qualiconsult pour 640 € HT
 - Marché de travaux : Rauscher pour 55 718 € HT soit 66 638,73 € TTC

8 Travaux de mise aux normes incendies, économie d'énergie, accessibilité handicapé des sanitaires de l'école et de la salle socioculturelle : marché de travaux (voir tableau ci-dessous).

Lot	Entreprise	Prix HT	Option	Prix HT avec option	Prix TTC
LOT 01 GROS ŒUVRE	SUSS CONSTRUCTION	39 803,10		39 803,10	47 604,51
LOT 02 CHARPENTE BOIS OSSATURE BOIS	WENDLING OLIVIER	62 937,50		62 937,50	75 273,25
LOT 03 ZINGUERIE - ETANCHEITE	TBI	38 866,61		38 866,61	46 484,47
LOT 04 PLATRERIE - CLOISONS SECHES	WEINMANN PLATRERIE	27 557,00		27 557,00	32 958,17
LOT 05 MENUISERIE - EXT. ALU	ALUHOME	25 644,96		25 644,96	30 671,37
LOT 06 MENUISERIE - INT.	SCHALCK	43 411,75		43 411,75	51 920,45
LOT 07 CHAUFFAGE	DIEBOLD CHAUFFAGE	14 093,30		14 093,30	16 855,58
LOT 08 SANITAIRE	DIEBOLD CHAUFFAGE	10 700,00	400,00	11 100,00	13 275,60
LOT 09 PEINTURE EXT. & INT.	KAYSER PEINTURE	7 193,00		7 193,00	8 602,82
LOT 10 ELECTRICITE GENERALE	REMOND ELECTRICITE	16 716,00		16 716,00	19 992,34
LOT 11 CHAPES	BECK	2 768,07		2 768,07	3 310,61
LOT 12 CARRELAGE	SCHOLLER CARRELAGE	17 885,22		17 885,22	21 390,72
LOT 13 ELEVATEUR DE PERSONNES	AMS	12 250,00		12 250,00	14 651,00
LOT 14 REFECTION SOL CAOUTCHOUC	SANS SUITE				
		319 826,51	400,00	320 226,51	382 990,89

9 Souscription d'une assurance responsabilité civile pour assurer les bénévoles et membres du conseil qui participeront aux travaux de mise aux normes de salle et de l'école pour un montant de 221,73 €.

SEANCE DU 23 mars 2009

1 Compte administratif 2008

Commune

Dépenses : 271 429,35 €

Recettes : 352 643,17 €

Excédent global de clôture : 81 213,82 €

Centre Communal d'Action Sociale

Dépenses: 400,00 €

Recettes: 412,81 €

Excédent global de clôture: 12,81 €

2 Budget primitif 2009

Commune

Dépenses + RAR (reste à réaliser 2008) : 915 804 €

Recettes : 915 804 €

Centre Communal d'Action Sociale

Dépenses : 413 €

Recettes : 413 €

Augmentation des taux des contributions directes pour l'année 2009

Désignation des taxes	Taux fixés %
Taxe d'habitation	7,06
Foncier bâti	13,64
Foncier non bâti	43,72
Taxe professionnelle	7,00

3 Approbation du compte de gestion 2008 présenté par le Percepteur.

4 Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008.

5 Subvention 2009 pour les associations locales :
- 80 € : l'Amicale des Pompiers, Chorale et Vita Gym,
- 400 € : CCAS de Hohatzenheim.

- 6** Eglise protestante réformée d'Alsace et de Lorraine : Dissolution du consistoire de Sainte-Marie aux Mines et rattachement de sa circonscription à celle du consistoire de Strasbourg : avis favorable du conseil
- 7** Réalisation d'emprunt pour assurer le financement des travaux de mise aux normes de l'école et de la salle : - emprunt de 260 000 € sur 20 ans auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel indexé sur l'Euribor 3 mois + marge 1 point (taux au 20/3/09 : 1,574 % + 1 point soit 2,574 % l'an) avec possibilité e conversion gratuite en taux fixe à chaque renouvellement.
- 8** Demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie dans limite d'un plafond fixé à 260 000, taux T4M + marge de point de 1,20 point sur 1 année renouvelable. Commission et frais de gestion : 0,05 % du montant autorisé payable à la signature du contrat.
- 9** Diagnostic énergétique pour le bâtiment mairie-école pour 1600 € HT par l'entreprise Synapse.
- 10** Travaux d'extension de l'école et de la salle : location auprès de Ketterer-Sultzer d'une mini pelle (forfait journalier de 220,40 € HT + marteau hydraulique pour minipelle pour 72 €/jour) pour démolir l'escalier arrière de la mairie et location d'un bloc sanitaire (200 € HT/mois + 392 € HT pour le transport/aller-retour).

SÉANCE du 2 juin 2009

- 1** Subvention pour des séjours scolaires : 3 /enfant/jour pour tout séjour organisé dans le cadre scolaire soit du RPI Hohatzenheim-Mittelhausen soit du collège de Hochfelden auquel participe les enfants domiciliés sur la commune. Dorénavant, ce sont les parents qui devront directement solliciter la subvention auprès de la commune en nous transmettant un RIB, car le collègue ne transmet plus les informations aux communes.
- 2** Avis favorable du conseil (une abstention M. Risch) relatif à la demande présentée par Réseau Ferré de France en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une station de transit de matériaux dans le cadre de travaux liés à LGV Est à Duntzenheim
- 3** Contrat de territoire : approbation de la programmation des travaux d'investissement sur la période 2010-2015 susceptibles de faire l'objet d'un financement départemental.

4 Participation financière de l'OMS (Office municipal de sports de la culture et des loisirs de Hohatzenheim) à hauteur de 20 000 € comme quote part des travaux de conformité de la salle des fêtes.

5 Achat d'un cadeau pour la 100^e année de présence des franciscains au Pèlerinage de Notre Dame : 1500 € pour une plaque commémorative. Vote de crédits supplémentaires au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » en réduction du compte 022, dépenses imprévues.

6 Avis favorable de principe sur la note de présentation sur l'énergie éolienne et sur un projet potentiel de zone de développement éolien établis par Opale.

SÉANCE du 21 juillet 2009

- 1** Sortie des biens de l'actif et de l'inventaire pour 1 158,92 €.
- 2** Nouveau marché plâtrerie : Le Maire informe le Conseil de l'abandon du chantier par l'entreprise Weinmann de Bouxwiller malgré plusieurs mises en demeure, restées sans réponse. Le chantier ayant déjà pris un retard important, il convient d'attribuer urgemment cette mission à une autre entreprise afin de respecter le délai de livraison pour la rentrée scolaire de septembre 2009.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer ce lot à l'entreprise SCHWOERER de Soultz sous Forêts pour un montant 30 224,12 € TTC selon le nouveau cahier des charges établi par l'architecte Dossmann, comprenant le restant des travaux non encore effectués par Weinmann ainsi que la remise en état des malfrçons que ce dernier a causé sur le chantier,
- de refacturer selon le CCAP, à l'entreprise WEINMANN les frais supplémentaires inhérents à la réattribution du lot (différence entre les marchés Weinmann et Schwoerer, prestations intellectuelles, frais d'huissier...),
- 3** Avenants aux marchés de travaux liés à l'extension et à la mise aux normes de l'école/salle :
- 4** Aménagements extérieurs de l'école/salle : Déplacement du garage préfabriqué vers la rue des houblonnières pour permettre un aménagement optimal. (voir tableau ci-dessous).

Lot	Entreprise	Marché Initial TTC	Avenant TTC	Montant Final du Marché
LOT 01 GROS-ŒUVRE	SUSS CONSTRUCTION	47 604,51	-1 893,87	45 710,64
LOT 07 CHAUFFAGE	DIEBOLD CHAUFFAGE	16 855,58	2 347,75	19 203,33
LOT 08 SANITAIRE	DIEBOLD CHAUFFAGE	13 275,60	1 837,06	15 112,66
LOT 12 CARRELAGE	SCHOLLER CARRELAGE	21 390,72	-1 677,87	19 712,85
Montant Total TTC				613,07

- 5 Autorisation de déposer un dossier d'urbanisme pour le déplacement du garage
- 6 Travaux à réaliser à la mairie :

Nature des travaux	Entreprise	Montant € TTC
Tubage de la cheminée	DIEBOLD CHAUFFAGE	2 713,72
Remplacement de la régulation chaudière	DIEBOLD CHAUFFAGE	2 718,51
Remplacement et mise aux normes des écoulements d'eau longeant le bureau de la secrétaire	DIEBOLD CHAUFFAGE	1 782,94

- 7 Désignation de 2 correspondants « prévention routière » : M^{me} Hantsch et M^{me} SIMON
- 8 Projet d'étude de faisabilité d'une zone de développement éolien ; Le conseil :
 - > **APPROUVE** le principe de la création d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur une partie de son territoire susceptible de répondre aux critères précisés par la loi susvisée modifiée.
 - > **AUTORISE** la société Opale Energies Naturelles ayant son siège à FONTAIN (Doubs) à effectuer une étude de faisabilité ZDE sur son territoire à titre gracieux.
 - > **SOLLICITE** la Communauté de Communes pour piloter l'étude de faisabilité ZDE proposée par la Société OPALE Energies Naturelles à l'échelle du territoire communautaire
 - > **SOLLICITE** la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour, le cas échéant, prendre la compétence, porter, réaliser et déposer auprès du préfet un dossier de demande de création de ZDE.

SÉANCE du 21 septembre 2009

- 1 Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel : La commune souscrit un contrat avec Groupama Alsace selon les conditions négociées par le Centre de Gestion du Bas-Rhin.
- 2 Agrément d'un permissionnaire du lot de chasse unique : M. ROUCHAUD Jean-Pierre d'Uhlwiller.
- 3 Avenants aux marchés de travaux liés à l'extension et à la mise aux normes de l'école/salle :

Lot	Nom	Marché initial TTC	Avenants TTC	Montant final du marché
LOT 04 PLÂTRERIE	SCHWOERER	30 224,12	1 789,93	32 014,05
LOT 06 MENUISERIE INTÉRIEURE	SCHALCK	51 920,45	2 541,19	54 461,64
LOT 10 ELECTRICITÉ	REMOND	19 992,34	2 955,67	22 948,01
		Montant Total TTC	7 286,79	

- 4 Aménagements extérieurs : attribution du lot espaces verts à Wicker pour 14 894,98 € TTC
- 5 Le conseil prend acte de l'arrêté préfectoral du 05/08/2009 relatif aux mesures supplémentaires de surveillance d'inspection et d'entretien relatives à la sécurité du barrage amont.

SÉANCE du 18 décembre 2009

- 1 Renouvellement de la convention ATESAT (Aide technique de l'Etat aux collectivités pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) avec la DDE
- 2 Transfert du contrat de location de la parcelle 160/18 de la section 9 d'une superficie de 4 ares de JOST Hubert, décédé en faveur de son fils JOST Bertrand
- 3 Création d'un poste permanent de rédacteur chef, en raison de la réussite à l'examen professionnel de l'agent titulaire exerçant les fonctions de secrétaire de mairie
- 4 Vote de crédits supplémentaires au compte 6554 en raison du transfert d'imputation des eaux pluviales du compte 60611 vers le compte 6554
- 5 Une indemnité pour perte de récolte sera allouée à M. Hoenen Dominique pour le terrain situé au lieu-dit Baumgarten section 10 parcelles 58a et 58b et qui a fait l'objet cette année de travaux communaux en vue de lutter contre les coulées de boue à l'entrée du village.
- 6 Acquisition d'un abri bus pour 3400 € HT afin de le placer en face de l'existant
- 7 Attribution de marchés de maîtrise d'œuvre complémentaires à Dossmann pour la réalisation des plans liés au déplacement du garage pour 2750,80 € TTC et des aménagements extérieurs pour 2990 € TTC
- 8 Acquisition d'un kit complet racleur à neige pour 497 € HT et d'une lame d'usure acier pour 165,46 € HT auprès de Dimag pour la niveleuse
- 9 Lancement d'une consultation pour appel à maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la rue du renard

Huit siècles de présence franciscaine dans le monde

Une belle journée d'été, sous un soleil radieux. La famille franciscaine et les Amis du pèlerinage de Hohatzenheim sont à la fête, le 28 juin 2009.

◆ Un jubilé franciscain

Mgr Jean-Pierre GRALLET, franciscain et archevêque de Strasbourg, vient présider la célébration eucharistique solennelle, pour commémorer un siècle de présence franciscaine dans la paroisse et au Pèlerinage Notre-Dame des Douleurs. Le bulletin municipal 2008, p.9 et 10, a rappelé l'arrivée des frères de Saint François et leur activité à Hohatzenheim, durant tout un siècle.

Mais, belle concomitance des événements historiques, l'année 2009 est aussi, pour toute la famille franciscaine de par le monde, l'occasion de rendre grâce au Seigneur pour la naissance de l'Ordre des Frères Mineurs, appellation officielle de la famille de Saint François.



◆ Une page d'histoire

François Bernardone naît à Assise, en 1182, à l'époque où les cités médiévales de l'Italie s'affranchissent du joug du pouvoir féodal. Une fièvre travaille ces bourgades : s'ériger en communes autonomes afin de conduire elles-mêmes l'essor économique, dans une liberté de décision. Pour l'épanouissement du peuple. Hélas ce qui triomphe, c'est la puissance de l'argent, et l'autorité des riches pousse le petit peuple, les «minores» les sans-grade et les sans-voix, vers une ténébreuse marginalisation sociale.

C'est alors que François, en 1206, entend l'appel de Dieu. Dans une chapelle délabrée, en prière devant le Crucifix, il perçoit comme une voix intérieure qui lui parle dans le silence : «François va, répare ma maison qui, tu le vois, tombe en ruine». François qui jusqu'alors joignait les mains pour la louange, comprend qu'il doit aussi les ouvrir aux pauvres, aux blessés de la vie, dans le



dynamisme d'un amour évangélique pour qu'advienne une société plus juste et fraternelle.

Puis, un peu plus tard, dans une autre chapelle, restaurée elle aussi par ses soins, François assiste à l'Eucharistie dont l'Evangile proclamait l'envoi des apôtres en mission par Jésus-Christ : «Voilà, s'écria-t-il, ce que je cherche, ce que je brûle d'accomplir». De cette page d'Evangile, le quêteur de Dieu retient le message de paix : «En quelque maison que vous entrez, dites : Paix à cette demeure» Eloi Leclerc, grand spécialiste de la pensée franciscaine, commente : «Evangéliser, c'est avant tout annoncer la paix, offrir la grande paix messianique, celle qui réconcilie les hommes avec Dieu et les hommes entre eux».

◆ Naissance de l'Ordre franciscain

Bien vite, des jeunes gens d'Assise et de l'Ombrie rejoignent le « Poverello » : En 1209, avec les onze premiers frères, - à l'image du groupe des apôtres du Christ, - François se rend à Rome, auprès du Pape Innocent III. Au souverain Pontife, il demande d'accorder à la petite famille religieuse l'autorisation de sillonner le monde pour porter la Bonne Nouvelle : « Dieu est Amour ».

Le pape approuve le projet évangélique et donne sa bénédiction à la jeune troupe « des héros du Grand Roi ». Les premiers frères mineurs se mettent en route, dans l'allégresse de la foi et le dynamisme de leur jeunesse. L'élan missionnaire franciscain prend son envol.

◆ La Famille franciscaine

A la suite de Saint François, mort stigmatisé en 1226, l'Ordre franciscain ne cesse de développer son charisme au service de l'Evangile et de l'Eglise. Il veille, avec humilité et dans l'amour fraternel, à faire intégrer, à la fois dans l'Eglise et dans le monde, les petits, les pauvres, les laissés pour compte. Ainsi pourra naître « le Peuple Nouveau de Dieu » dont parle le livre de l'Apocalypse. A travers les siècles, la famille franciscaine s'est amplifiée et ramifiée.



Désormais, elle comprend :

- ◆ Les Frères Mineurs : Franciscains, Capucins, Conventuels, formant le 1^{er} Ordre franciscain.
- ◆ Les Sœurs Clarisses ou les « Pauvres Dames » qui forment le 2^e Ordre Franciscain.
- ◆ Les Sœurs Franciscaines qui, en congrégation, selon leur règle propre inspirée de la règle de Saint François, se consacrent à la prière et à la vie apostolique, constituant ainsi le 3^e Ordre régulier.
- ◆ Les Laïcs, hommes et femmes, rassemblés en fraternités séculières autour d'un projet de vie, animé de « l'Esprit d'Assise », formant ce que l'on appelle jadis le « Tiers Ordre franciscain ».



Tous ces Frères et Sœurs, l'Esprit Saint, ce souffle de la Pentecôte qui déjà avait embrasé le cœur de François, ne cesse de les conduire vers le Christ Ressuscité qui leur dit : « Allez, parcourez en fraternité les divers parties du monde pour leur annoncer la Paix et la joie parfaite. »

F. Hugues STEINMETZ
Recteur du Sanctuaire

La Chorale Sainte Cécile
avec Mgr Jean-Pierre Grallet

Le Message de Mgr Jean-Pierre GRALLET : l'Esprit d'Assise

L'Esprit d'Assise et la mission évangélique au service de l'Eglise et de tous les hommes, Mgr Jean-Pierre GRALLET, les a résumés en ces termes, en la Cathédrale de Strasbourg, le 4 octobre 2009, en présence de toute la Famille franciscaine, réunie pour célébrer la fête de Saint François : « L'Esprit de Dieu avait poussé François tout à la fois vers les pauvres de son temps, à aimer et soigner comme le Christ le faisait, et vers l'adoration de Dieu, en toute église et en tout lieu. Le service et l'adoration, le service fraternel du pauvre et l'adoration joyeuse du Très-Haut, n'est-ce pas, en résumé, l'idéal franciscain ? N'est-ce pas, en définitive, la réponse à l'unique et double commandement : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et ton prochain comme toi-même ».

Cette nouvelle année scolaire a bien débuté dans des locaux remis à neuf avec de nouveaux sanitaires, la mise en place d'un auvent qui permet aux élèves de sortir en récréation malgré le mauvais temps et une salle de classe réaménagée.

Les effectifs en cette année scolaire 2009/2010 sont les suivants :

- 23 élèves dans la classe de Marina Zeiter : 8 en CE2, 8 en CM1, 7 en CM2.
- 20 élèves en cycle 1 (maternelle) avec Valérie Wiest (à Mittelhausen)
- 15 élèves en CP-CE1 avec Anne Muller et Laura Muller qui s'occupe de la classe le lundi. (à Mittelhausen).

L'année 2008/2009, s'était orientée vers l'environnement et le développement durable. En 2009, les élèves ont donc visité le centre de compostage de NIEDERMODERN. Ils y ont découvert les étapes de la production du compost. Et pour finir l'année scolaire sur ce thème, les enfants ont fabriqué du papier recyclé.

L'année 2009/2010 a comme projet d'école « les contes traditionnels ». Une malle à contes va être fabriquée par les maternelles dans laquelle les différentes classes pourront y déposer leur production.



Différentes sorties dans le cadre de l'USEP sont proposées : un quadrathlon, le challenge Jean-Louis Vincent, le cross départemental et éventuellement une marche populaire dans les houblonnières.

Comme chaque année, le cross scolaire regroupant les élèves des communes de Waltenheim/Wingersheim/Mittelhausen/Hohatzenheim, se déroulera à Hohatzenheim le vendredi 19 mars 2010.

Le cross 2009 a permis à Hohatzenheim de remporter plusieurs médailles.



Sont également au programme, des sorties culturelles comme une visite à l'Espace ROHAN de Saverne, le Vaisseau et le Planétarium de Strasbourg.

Cette année a vu s'envoler vers le collège de Hochfelden, 6 élèves qui ont fait leur entrée en 6^e. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur nouvel établissement.

Fête Nationale :

“D’r 14 juillet Wecke”

Les travaux de la salle socio-culturelle n’ayant pas permis de proposer une soirée conviviale, la traditionnelle distribution des « Wecke » a néanmoins eu lieu devant la mairie pour la plus grande joie des enfants... et des adultes qui ont pris plaisir à chanter la toute aussi traditionnelle « Marseillaise ».



Echos des Sapeurs Pompiers

L’année 2009 s’achève tout doucement et la nouvelle année 2010 s’annonce bien vite. Au courant de l’année prochaine, les sapeurs pompiers de Gingsheim vont intégrer la section de Wingersheim. Des travaux sont prévus dans le local pompier afin de les accueillir dans les meilleures conditions.

Le 25 avril 2009, la section de Wingersheim avait porte ouverte. Différentes manœuvres ont eu lieu, ainsi que du secours à personnes. Je lance un appel aux jeunes de la commune, si vous souhaitez découvrir notre métier de sapeurs-pompiers, venez nous rejoindre. Des formulaires sont à votre disposition sur simple demande.

Cette année, on compte pour les trois villages 65 interventions, feu, nids de guêpes et secours à personnes dont 34 à Wingersheim, 25 à Mittelhausen et 6 à Hohatzenheim. 9 sorties n’ont pas pu être honorées suite à un manque de personnel de 7h à 17h00.

Les sapeurs-pompiers remercient cordialement les habitants de la commune pour l’accueil réservé aux sapeurs-pompiers et pour les généreux dons que vous leurs avez accordés lors de la distribution des nouveaux calendriers.

L’Amicale des sapeurs-pompiers de HOHATZENHEIM vous souhaite :

*UN JOYEUX NOËL
ET LES MEILLEURS VOEUX
POUR L’ANNÉE 2010*

Lieutenant Richard DISS



Le Club « Vita Gym »

Comme chaque année, l’association Vita Gym a repris ses cours. Les cours sont ouverts à tous.

Lundi	18h45 à 19h30:	step renforcé
	19h30 à 20h30:	Step abdos fessiers
Mardi	17h15 à 18h15:	gym expression corporelle (5-8 ans)
	18h15 à 19h30:	danse moderne (9-12 ans)
Mercredi	20h à 21h:	body sculpt cuisses abdos fessiers stretching

Les cours sont animés par M^{me} DANNER Patricia le lundi et le mardi. Quant à Elodie DANNER elle dispense les cours du mercredi.

Le Club « Qi Gong »



Déjà 4 ans que cet art énergétique se pratique avec succès. Le **Qi Gong** assouplit nos articulations, nos muscles se fortifient, notre respiration se fait plus profonde, et un état de sérénité s’installe en nous. Le **Qi Gong** se pratique suivant ses capacités et dans le respect de chacun.

A Hohatzenheim les cours ont lieu de 20h à 21h30 le mardi (avancés) et le jeudi (débutants).

Pour tout renseignement contacter M^{me} Geneviève MICHEL soit au 06 72 19 42 75 ou 03 88 69 36 39, soit par email gyakufu.yuanshen@gmail.com

Nettoyage de printemps : agir pour l'environnement

Nombreux ont été les participants qui ont aidé au nettoyage de la nature environnante de notre village. Cette action citoyenne permet chaque année aux bénévoles de manifester leur engagement pour l'environnement, même à une petite échelle.

Les enfants ont été aussi méritants que les adultes...même si de temps à autre ils ont emprunté la carriole destinée au ramassage des déchets.

Après avoir sillonné champs et bordure de route, toute l'équipée s'est retrouvée autour d'une collation bien méritée, ravis d'avoir fait une bonne action en agissant pour le respect et l'avenir de notre planète.

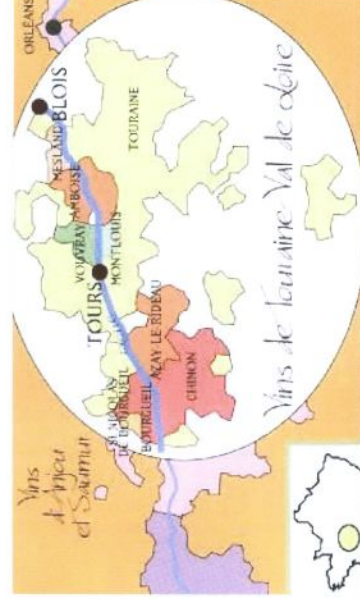
Merci à eux.



L'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs de HOHATZENHEIM

L'association n'a pas pu cette année disposer de la salle pour proposer différentes soirées découvertes. Cependant, début décembre, néophytes et dipsomanes se sont retrouvés pour la dégustation de vins du Pays de Loire. Paule Boureau, viticultrice de vins de St Nicolas de Bourgueil avait fait le déplacement pour nous faire partager sa passion de la vigne, du cépage et son gout du terroir. En espérant que cette initiative se renouvellera en 2010.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération !



*Bonnes fêtes de fin d'année à tous
Pour le Comité THIBAUT Régis*





Nos vives félicitations
aux heureux parents de :

Nathan KESSLER,
né le 5 janvier 2009
Gaétan FRANCK,
né le 28 janvier 2009
Camille JOST,
née le 2 mars 2009

Nos vives félicitations
aux jeunes mariés

Thomas ECKART
et Carine CRIQUI,
le 23 juillet 2009
à Hohatzenheim

Nos sincères condoléances
aux proches de :

Georgette QUEUTEY née REEB,
décédée le 04/06/2009 à Hœrdt
Gérard MAIRE (Père François),
décédé le 9/11/2009 à Metz



Anniversaires et jubilés

70 ans (1939 - 2009)

M^{me} Valérie RISCH née LOEHRER

85 ans (1924 - 2009)

M^{me} Georgette SCHNEIDER née LAUGEL
M. Antoine SCHNEIDER

Noce d'OR 2009

M. et M^{me} François ZAHN, 14/05/2009

DOYENS D'AGE

M^{me} Marie-Louise MEYER née BIRG – 06.06.1917

M. Nicolas LAUGEL (Frère Léon) – 04.08.1922



M^{me} Georgette SCHNEIDER



M. Antoine SCHNEIDER



M. et M^{me} François ZAHN

Calendrier des manifestations en 2010

10 Janvier	Commune Fêtes des Aînés
19 Mars	Ecole Cross scolaire
3 Avril	OMSCCL Nettoyage de Printemps
13 Juillet	Commune Fête Nationale
15 Août	Œuvre de Bienfaisance Fête du Pèlerinage

► **Il est rappelé aux habitants de la commune que le bureau de la mairie restera fermé durant les fêtes de fin d'année entre Noël et Nouvel An (du 23 décembre 2009 au 3 janvier 2010).**

Urbanisme

Les divers formulaires (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...) sont téléchargeables sur le site internet :

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr>.

Nous vous rappelons que **toute modification d'aspect extérieur nécessite une autorisation de la mairie**. Veuillez donc contacter la mairie avant d'effectuer tout travaux.

Dates de collectes du sang 2010

► **Mittelhausen :**
23 mars 2010 et le 28 septembre 2009.

► **Wingersheim :**
20 janvier 2010, 26 mai 2010,
27 juillet 2010,
23 novembre 2010.

Venez nombreux, les malades comptent sur vous.

16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Vous allez avoir 16 ans. N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est **obligatoire** et vous donne des droits.

Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense.

Cette journée est appelée « JAPD » est **obligatoire pour les garçons et les filles** et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le :

Bureau du Service National de Strasbourg : **Tél. 03 90 23 37 52**

e.mail : bsn-str@dssnsga.defense.gouv.fr

Site internet : www.defense.gouv.fr

■ Site INTERNET de la Commune

<http://www.mairie-hohatzenheim.fr>

Le site sera rénové en 2010 afin d'être encore plus ergonomique. Vous trouvez déjà sur notre actuel site, diverses informations locales telles que les manifestations, les coordonnées et les horaires d'ouverture des divers services publics communaux et vous pouvez même télécharger le plan de la commune dans la rubrique « mairie ».

■ Passeports biométriques

Depuis, le 9 juin 2009, les demandes de passeports biométriques sont à déposer **au choix du demandeur (sans condition de domicile)**, exclusivement dans l'une des 31 communes suivantes :

Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn - les - Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Villé, Wasselonne, Wissembourg.

Les passeports seront remis par la mairie qui aura reçu la demande correspondante.

Par contre, les demandes de cartes d'identité restent à déposer à la mairie du domicile.

■ Titre de séjour pour les ressortissants étrangers

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, les ressortissants étrangers doivent déposer **depuis le 22 juin 2009**, les demandes de titres de séjour **directement à la Préfecture du Bas-Rhin et non plus en mairie.**



■ Gendarmerie

Le plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes étend désormais l'opération tranquillité-vacances à toutes les périodes de vacances scolaires. Cette mesure vise à réduire le nombre de vols et d'intrusions dans les domiciles durant les absences liées aux congés.

L'opération tranquillité-vacances permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la brigade de gendarmerie au moyen de formulaire.

En retour, la gendarmerie conseille le particulier et prend en compte cette information dans le cadre de la programmation des services de prévention de proximité.

■ Prévention des cambriolages : adaptons les bons réflexes !

- ➔ Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à **verrouiller mes portes et fenêtres** et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.
- ➔ Je ne laisse pas mes **clés sous le paillason** ou dans un pot de fleurs.
- ➔ Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma **boîte aux lettres**.
- ➔ Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée.
- ➔ En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon **courrier** par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour. Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur internet : www.laposte.fr
- ➔ Je n'hésite pas à **investir** dans un système de verrouillage performant.
- ➔ Je ne laisse pas mes valeurs à **portée de main** et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...)
- ➔ J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes **voisins**, je les informe de mes absences.
- ➔ **J'adopte une « vigilance citoyenne » :**
 - ➔ **J'informe** immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).
 - ➔ Je pense à relever les **immatriculations** des véhicules.

■ Note d'information à l'attention des détenteurs de chiens de 1^{re} et de 2^e catégorie

Permis de détention de chien obligatoire avant le 31 décembre 2009

La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, rend obligatoire l'obtention **d'un permis de détention pour les propriétaires des chiens de première et de deuxième catégorie de plus d'un an**. Ce permis est délivré par le maire du lieu de résidence du propriétaire ou détenteur du chien et se substitue à l'actuelle déclaration faite en mairie. **Il doit être obtenu au plus tard le 31 décembre 2009.**

La délivrance du permis de détention définitif est ainsi subordonnée à la production de pièces justificatives :

- de l'identification et de la vaccination antirabique du chien ;
- d'une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou détenteur ;
- de la stérilisation de l'animal pour les chiens de la première catégorie ;
- de l'évaluation comportementale du chien ;
- d'une attestation d'aptitude.

L'attestation d'aptitude est délivrée par un formateur habilité à l'issue d'une journée de formation obligatoire pour :

- **tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de première et deuxième catégorie pour solliciter le permis de détention ;**
- les propriétaires ou détenteurs d'un chien qui seraient désignés par le maire ou le préfet parce que leur animal est susceptible de présenter un danger ou qu'il a mordu une personne. Les propriétaires ou les détenteurs de chiens de première et deuxième catégorie sont invités à consulter la liste des formateurs habilités pour le département du Bas-Rhin.

Traitement des ordures et objets encombrants

L'évolution du volume de déchets à traiter nécessite un effort et un encouragement de chacun au tri et au recyclage des matériaux. Il en va de la préservation de notre environnement.

- ▶ Les poubelles sont collectées les mardis. Triez bien les déchets et ne mettez dans la poubelle que les emballages non triables (pas de papier, plastique, verre).
- ▶ Les espaces tri (verre, plastique, papier carton) permettent de trier vos déchets au quotidien.
- ▶ Les déchetteries de Bossendorf et Mutzenhouse acceptent les gravats issus du bricolage familial, déchets végétaux, papiers-cartons, bouteilles plastiques, incinérables (bois), tout venant non incinérable (plâtre), ferrailles, huiles minérales... dans la limite d'un mètre cube par jour. Horaires d'ouverture :
Mutzenhouse: Lundi et mercredi de 8h à 12h et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h.
Bossendorf: Mardi et jeudi de 15h à 19h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- ▶ En complément, un ramassage des objets encombrants est organisé deux fois l'an. Pour Hohatzenheim, les dates à retenir sont :

le 27 novembre 2010 :
non métalliques

le 1^{er} septembre 2010 :
métalliques

Définition des objets encombrants ménagers :

Objets non-métalliques :

- Vieux mobiliers en bois ou plastique
- Canapés et sommiers sans ressort ou avec moins de 50 % de fer
- Matelas
- Télévisions, radios
- Lattes en bois ou planches (longueur maximum 2 mètres)
- Tuyaux en matière PVC (longueur maximum 2 mètres)
- Grillage (même en fer)
- Duvets

Objets métalliques :

- Appareils électroménagers hors d'usage (réfrigérateurs, cuisinières, poêles et citernes à mazout vides, congélateurs...).
- Le poids maximum ne doit pas dépasser 70 kg et la longueur 2 mètres
- Sommiers avec ressorts
- Bicyclettes
- Lessiveuses
- Récipients vides en fer

SONT EXCLUS :

- Bouteilles à gaz & extincteurs (mêmes vides)
- Véhicules automobiles et moteurs (même châssis et carcasse)
- Déchets hospitaliers (seringues...)
- Déchets toxiques et de démolition
- Pneus, matériel agricole
- Gravats, béton, amiante
- Tous les liquides (peintures, solvants hydrocarbures...)

- Cadavres d'animaux
- Déchets d'ordures ménagères
- Déchets provenant des industries, commerces et artisans
- Batteries et produits corrosifs
- Portes de garages
- Verre
- Tout objet supérieur à 70 kg ou 2 mètres de long

Fête des Aînés 2009

C'est autour d'un repas festif que les aînés de notre village se sont, comme tous les ans, retrouvés. La journée a été égayée par la Chorale Ste Cécile qui est venue présenter une partie de son répertoire.



La bonne humeur était au rendez-vous, la musique et les stylos « lumière », offerts ce jour, y ayant beaucoup contribué.

Le lendemain, chacun a pu découvrir une photo souvenir de cet agréable moment dans sa boîte au lettre.

A quelle surprise vont avoir droit nos aînés pour la prochaine fête ?



Le 25^e bulletin d'information des administrés se présente à tous les habitants et espère trouver un bon accueil.

